

COMMUNE
DE
VILLARS

du Registre des délibérations du Conseil Municipal
Séance du Mercredi 03 Mai 2023

N°D-2023-05-03

Epicerie ambulante « La
p'tite épicerie de Céline »

Le 03 Mai 2023 à Vingt heures, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué le 25 avril 2023 s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PEREIRA Sylvie
Présents : Mmes : BELLON S., CECCHINI C., PEREIRA S., VANEL M., MENSE M. ; FELLON F. ;
Messieurs : EVEN P., MASSEL A., HENAREJOS F. ;
Absents excusés : Madame POIMBOEUF J. et BLANC P. ;
Absents : CASTANO C. ; CORNAND JB. ; POUCEL A.
Procuration : POIMBOEUF a donné procuration à MASSEL et BLANC a donné procuration à PEREIRA
Secrétaire de séance : HENAREJOS Fabien

Madame la Maire explique qu'une demande d'épicerie ambulante « la p'tite épicerie de Céline » a été déposée en Maire avec un début d'activité septembre 2023.

Elle propose de stationner sur la commune un jour par semaine sur une durée de 2h00.

Cette épicerie ambulante pourrait pallier au manque de commerce sur la commune. (La plus proche se situant à environ 5 km).

Cela permettrait au gens de se retrouver autour du camion pour un moment de convivialité. Elle permettrait aussi pour les personnes fragilisées de ramener un service de proximité et de première nécessité ;

Une publicité pour cette épicerie pourrait se faire par voie d'affichage sur les panneaux municipaux et par l'insertion d'un article dans le prochain petit villarsois.

Le Conseil OUI l'exposé de Madame la Maire
Après en avoir délibéré

Valide à l'unanimité la venue de cette épicerie ambulante sur la commune

Ainsi fait et délibéré en séance, les jours, mois et an susdits.
Pour extrait certifié conforme.

La secrétaire de séance :
HENAREJOS Fabien



Mise en ligne sur le site internet le : 05/05/2023

La Maire :
PERIERA Sylvie

